L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 30 MARS 1875. [illegible] Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 30 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, terrain amélioré dans la rue Conti—Aussi, maison de très grand prix, rue Bourbon, entre Craps et Hôpital.

Par S. Guinault, sur l'Avenue de Carrollton, une machine à dessécher, une vacherie.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue Chartres, bottes, souliers et brodequins, habillements d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons.

SPECTACLES.

Mardi, 30 Mars, 1875.

Opéra.—Si j'étais Roi.

St-Charles.—Geneviève de Brabant avec Mlle Soldene.

Variétés.—Risks.

Académie.—Jack & Jill, pantomime.

La dernière carte de Grant.

A plusieurs reprises, depuis que Grant est président des Etats-Unis, on a eu lieu de croire que les relations de cette République avec l'Espagne étaient sur le point de se rompre. Mais, chaque fois qu'un nuage s'est élevé, il s'est dissipé comme par enchantement et cette nation a dû se féliciter du choix qu'elle a fait d'avocats ayant assez d'influence pour avoir pu détourner les diverses éventualités de guerre. L'affaire du Virginius a été définitivement réglée et tout se réduit au paiement de quelques piastres. Il n'est plus question de reconnaître aux Cubains la qualité et les droits de belligérants, et le passage du message présidentiel de décembre, qui avait trait à cette question, n'a pas attiré la moindre attention de la part du Congrès, ce qui donne lieu de penser qu'il n'a été inséré dans ce document que pour la forme.

Ce n'est donc pas du côté de l'île de Cuba que Grant tourne ses regards pour y trouver le sujet d'une diversion heureuse qui puisse aider à sa réélection à la présidence. Ses projets sur Saint-Domingue paraissent également avoir été abandonnés.

Grant sent, cependant, qu'il a besoin de recourir, par quelque coup d'éclat propre à faire vibrer la fibre populaire, ses titres à la reconnaissance du peuple américain. Il a signé le bill des droits civils et il a soutenu les carpet-baggers dans le Sud afin de garder le contrôle des votes nègres, mais il a vu la désaffection éclaircir considérablement les rangs des électeurs blancs qui ont voté deux fois pour lui. Il est donc naturel qu'il cherche une occasion de regagner le terrain perdu.

Le massacre de protestants américains à Acapulco, la recrudescence des invasions des frontières et des déprédations et des meurtres qui en sont l'accompagnement obligé, par les maraudeurs mexicains qui peuplent les bords du Rio Grande, paraissent fournir une occasion propice à Grant pour prendre une décision énergique et produire quelque sensation.

Si les nouvelles que le télégraphe a transmises depuis quelques jours sont confirmées, elles sont de nature à justifier une répression prompte et sommaire des violations audacieuses du territoire américain. Les maraudeurs auraient, en effet, poussé l'audace jusqu'à enlever une ou deux compagnies de la cavalerie noire des Etats-Unis, chargées de protéger la frontière, ce qui ne fait guère l'éloge de l'efficacité de cette troupe.

Pendant que le gouvernement fédéral occupe une grande partie de ses forces militaires à maintenir plusieurs Etats du Sud sous le joug de gouvernements voleurs et usurpateurs, il laisse les colons de l'Ouest exposés aux attaques des Indiens et il permet que toute la frontière du Texas soit ouverte aux incursions des voleurs de chevaux et des bandes de pillards du Mexique. Cette politique n'a rien de national et elle ne peut durer éternellement.

L'absence de forces suffisantes pour protéger la frontière, a encouragé les bandits à redoubler leurs outrages; et aujourd'hui, les choses sont arrivées à un point tel que le gouvernement fédéral ne peut plus rester sourd aux plaintes des populations victimes du maraudage.

Nous devons donc nous attendre à quelque démonstration prochaine sur les bords du Rio Grande. Cette démonstration aura pour objet d'appuyer la démarche que vont faire à Mexico un certain nombre de Sénateurs. On a cherché à donner le change sur le but de ce voyage, mais quoi qu'on en ait dit, nous ne pouvons croire que ce soit une simple excursion de plaisir qui attire M. Cameron et ses collègues dans la république voisine.

La supposition émise par plusieurs journaux et suivant laquelle les sénateurs iraient à Mexico pour traiter de la cession de certaines portions du territoire mexicain limitrophes des Etats-Unis et où le gouvernement mexicain est impuissant à maintenir l'ordre et le respect des lois et des droits de ses voisins, nous paraît fort plausible.

Il est probable qu'en même temps, les voyageurs américains chercheront aussi à traiter pour la concession d'une ou plusieurs lignes de chemins de fer qui, en reliant les parties les plus riches du Mexique aux Etats-Unis, donneraient une valeur plus grande aux portions de territoire dont la cession aurait été obtenue.

Les actes de violation de territoire qui viennent de s'accomplir sur les bords du Rio Grande, autoriseront les ambassadeurs officieux de Grant à tenir un langage comminatoire. Le casus belli est tout prêt, en cas de refus du gouvernement mexicain et un petit déploiement de forces ajoutera au besoin son influence à celle des arguments persuasifs qui seront employés pour obtenir la cession.

Avec ou sans guerre, Grant veut pouvoir se vanter d'avoir étendu les limites de l'Union, et il a l'espoir que ce sera là un titre de gloire qui pourra faire oublier la platitude et la nullité de sa politique extérieure et le caractère odieux et anti-national de sa politique à l'intérieur. Il se fait très probablement illusion sur les effets d'une acquisition de territoire moyennant finance, seul résultat probable des négociations, mais c'est la dernière carte de son jeu pour gagner un troisième terme et il nous paraît à peu près certain qu'il va la jouer dans le courant de cette année.

Trabucos Britannica.—Nous recevons la lettre suivante qui rectifie une erreur commise dans notre dernier numéro :

Monsieur le rédacteur du journal l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Permettez-moi, monsieur, de vous signaler une erreur qui s'est glissée dans votre article à mon adresse intitulé " Trabucos Britannica " qui a paru dans votre estimable journal d'hier.

Vous dites dans le susdit article que j'ai inventé une machine servant à écraser le tabac etc. etc.

La machine que j'ai inventée, ne sert pas à écraser le tabac, mais elle sert à la fabrication des cigares, et soit dit en passant, n'a rien de commun avec les autres machines connues jusqu'à ce jour et dont on se sert au Nord et ailleurs.

L'emploi de cette machine me met à même de pouvoir donner mes cigares, parfaitement bien finis et fumant tous sans exception, à des prix tellement réduits que je n'ai à craindre aucune concurrence, et mes produits sont incontestablement supérieurs à ceux connus dans le commerce sous le nom de "Cigares du Nord" et peuvent rivaliser très avantageusement avec n'importe quels autres cigares du pays.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, mes civilités les plus empressées.

F. HAEHNEL.

N. O. le 29 mars 1875.

☞ On trouve au Robt. E. Lee Hat Store, à l'angle des rues Canal et Bourbon et à l'angle des rues Royale et St-Louis, des chapeaux de paille du dernier genre et à des prix modiques.

☞ Si vous désirez la perfection en fait de café, achetez le tout grillé et moulu rue du Camp No 5.

Amédée Achard.

Louis Amédée Eugène Achard dont le télégraphe a annoncé la mort et qui est connu dans les lettres sous le nom d'Amédée Achard est un des romanciers français les plus estimés. Nous avons publié dans l'Abeille un grand nombre de jolies nouvelles de lui et parmi ses romans de longue haleine *Le Duc de Carlepont* et *La Cape et l'Epée*, qui est actuellement en cours de publication.

Né à Marseille en 1814 et d'abord destiné au commerce, Achard alla en Algérie à 20 ans pour coopérer à la fondation d'une entreprise agricole, mais il y resta peu de temps et devint chef du cabinet du préfet de l'Hérault. Sa vocation le portant vers les lettres, il écrivit dans le *Sémaphore* de Marseille et vint à Paris vers 1838.

Après s'être fait un nom par sa collaboration aux journaux satiriques et de théâtre, le *Vert Vert*, l'*Entr'acte*, le *Charivari*, etc., il fut chargé à l'*Epoque*, en 1845, du Courrier de Paris et publia les *Lettres parisiennes* sous le pseudonyme de Grimm. En 1846, il allait comme historiographe accompagner le duc de Montpensier en Espagne, pour rendre compte des fêtes du mariage du duc avec la sœur de la reine Isabelle. En 1847 il fut décoré de la légion d'honneur. Après 1848, Achard fonda le *Pamphlet* journal politique illustré; il vit son frère tomber à ses côtés dans les journées de juin 1848 et fut fait prisonnier par les insurgés; il était alors capitaine d'état-major de la garde nationale.

En 1849, Achard publia une nouvelle série de lettres parisiennes sous le nom d'Alceste. En 1850, il fut grièvement blessé en duel par Fiorentino, critique théâtral qui abusait de sa profession pour faire du chantage, et qu'il avait dénoncé dans le *Corsaire*.

Achard a écrit plusieurs pièces de théâtre et une grande quantité de nouvelles et de romans, dont les principaux sont *Belle Rose, Maurice de Treuil, La Chasse Royale, Le Duc de Carlepont*.

Nous avons reçu un exemplaire du rapport annuel sur les améliorations du Mississippi et de ses affluents et le rapport sur les levées du Mississippi du, général Humphreys en 1866, qui sert d'appendice au précédent, fait par le major du génie C. R. Suter.

Voitures, voitures.—MM. C. et G. W. Weingart, rue de Chartres 51, viennent de faire un grand déballage de voitures de tous genres, pour enfants. Ces voitures viennent des premières fabriques du Nord et sont fort élégantes et très solides.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé, au dépôt de thé rue du Camp 5.

☞ Si vous voulez être élégamment coiffé, allez à la chapellerie du Robt. E. Lee.

LES GLACES DE L'ATLANTIQUE.

Tous les steamers arrivés ces jours derniers à New York, l'*Amérique*, le *Calabria*, l'*Holsatia*, le *State of Georgia*, le *Cimbria*, etc., ont rencontré dans leur traversée d'immenses banquises de glace qui n'ont pas été sans causer une vive anxiété à bord. Le *Cimbria*, entre autres, a couru un danger réel, ainsi qu'il résulte de la relation suivante que publie le *Herald* :

Le 10 mars le *Cimbria* est parti de Hambourg ayant à bord 481 passagers et la malle allemande. Il a touché le 13 au Havre, où il a pris 1,500,000 francs en or expédiés par des négociants français. Le steamer avec sa précieuse cargaison s'est dirigé vers l'ouest, et tout a bien été jusque dans l'après-midi du 19. Alors on a vu s'élever à l'horizon, un peu au sud, une masse informe et brillante. Il était trois heures, et en un instant tous les passagers ont couru sur le pont aux cris de : "Montagnes de glace à l'avant!" L'épais glacier se développait lentement devant eux, et bientôt il s'est trouvé en ligne droite, à leur gauche.

Le steamer n'a pas osé s'en approcher de plus de 3 milles. La frayeur avec laquelle les passagers inexpérimentés regardaient le glaçon flottant au sommet brillant et aux flancs couverts de neige, n'a pas tardé à faire place à un sentiment beaucoup plus intense et moins rassurant. Après le coucher du soleil et au moment précis où la lune apparaissait, vers 8 heures, une autre scène s'est présentée sur la surface de la mer. Sur une étendue de bien des milles, en avant, à droite et à gauche, elle était entièrement couverte d'un champ de glace, coupé à intervalles par le gonflement des vagues. Le télescope fut braqué à l'avant, mais le champ de glace se prolongeait au delà de l'horizon. Le capitaine Braud et le lieutenant Messtorff accoururent sur le pont, et le premier donna immédiatement l'ordre de ralentir la marche et de gouverner vers le sud. Cette manœuvre fut exécutée, avec l'espoir de trouver avant peu un passage libre. Beaucoup des passagers ne semblaient pas se douter de l'imminence du danger.

Du côté de l'ouest la scène avait une grandeur terrifiante. On ne voyait rien qu'une immense et solide couche de glace, blanchie par la neige et par l'écume gelée, et à laquelle les rayons de la lune donnaient un aspect spectral. On n'entendait d'autres sons que le bruit de l'hélice, celui des lames qui se brisaient contre le champ polaire, et le craquement fréquent des glaçons sous le navire. Pendant plusieurs heures le spectacle est resté le même, le steamer allant toujours vers le sud.

On ne discernait aucune rupture, et le champ s'étendait toujours aussi loin que la vue pouvait embrasser. Enfin, le commandant, désespérant de trouver une éclaircie au sud, donna l'ordre de tourner à l'ouest et d'avancer à travers la glace.

Les passagers, pensant que pareille aventure arrive fréquemment, ne témoignèrent aucune alarme. On entendit bientôt la lourde proue de fer du *Cimbria* plongeant à travers les glaçons, dont l'épaisseur variait de 2 à 3 pieds. On marcha ainsi jusqu'à 3 heures du matin. Alors seulement les eaux bleues redevinrent visibles, et bientôt tout danger fut passé. Le navire avait franchi 60 milles vers le sud et 70 milles vers l'est avant de sortir des mailles dangereuses de la glace. S'il y eût eu du brouillard, les difficultés eussent été décuplées.

D'après les dimensions relevées par les officiers du navire, la surface totale couverte par la glace devait excéder 5,000 milles carrés, et peut-être même le champ se prolongeait-il beaucoup plus loin au nord et au sud. En ce cas, la glace devait recouvrir une superficie bien plus considérable que celle de l'Etat du New-Jersey, et supérieure probablement à deux millions d'acres. Quand le navire est sorti du champ de glace, sa position était de 49 degrés longitude et 44 degrés latitude.

Le 20 courant, à 8 heures du soir, par 43 degrés 29 minutes longitude et 52 degrés 40 minutes latitude, le *Cimbria* a passé une autre montagne de glace comparativement petite, car elle ne s'élevait que de 25 pieds au-dessus de l'eau. Dans l'après-midi du 21 le steamer a été assailli par une terrible tempête, avec vents violents du nord et mer tourmentée du sud-ouest. C'était le résultat d'un cyclone, dans la circonférence duquel l'*Holsatia* avait passé six heures avant.

Beaucoup de théories sont avancées quant aux parages d'où venait cette glace et quant aux circonstances qui l'ont détachée prématurément des rives du nord. Les probabilités sont qu'elle venait de la côte du Labrador. Enlevée de ce rivage par la marée et le courant de la baie de Baffin, sa position naturelle serait précisément celle déterminée par les officiers du *Cimbria*. Tous les glaçons qui menacent les navigateurs sur l'Atlantique se trouvent généralement au large des bancs de Terre-Neuve, entre les méridiens des 45e et 52e degrés ouest de Greenwich, et on les rencontre jusqu'au 38e degré de latitude. La découverte inattendue d'une si grande étendue de glace sur la ligne des steamers a provoqué beaucoup d'émotion. Mais bien peu des dangers auxquels les steamers océaniques sont exposés parviennent jamais à la connaissance du public. Il paraît que le *Baltic*, de la ligne White Star, a passé lors de sa dernière traversée par les mêmes épreuves que le *Cimbria*, et qu'il y a eu une telle panique parmi les passagers d'entrepont que deux d'entre eux ont été frappés de folie subite et ont dû être enfermés pendant le reste du voyage.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

Nous lisons dans le *Journal du Havre* du 6 :

" Une partie de l'équipage du paquebot-poste français *Pereire* doit partir prochainement, assure-t-on, pour Glascow, afin d'y aller chercher le steamer transatlantique français *Labrador*, qui n'est autre que l'ancien *Nouveau-Monde* transformé. "

Le *Labrador* est un des paquebots qui seront mis sur la ligne du Havre à New-York lorsque la Compagnie transatlantique commencera son service hebdomadaire, au mois de juillet prochain.

— Le général commandant l'état de siége à Perpignan a suspendu pour un mois le *Journal des Pyrénées Orientales*, organe bonapartiste, pour outrages à l'assemblée et à la constitution.

Rentrée de Mlle de Murska.—La grande cantatrice hongroise est partie mais pour nous revenir bientôt. Ses admirateurs apprendront avec plaisir qu'elle fera sa rentrée, lundi prochain, 5 avril, à la salle Grunewald, par un grand concert dans lequel elle chantera la grande scène de folie d'Ophélie, tirée du célèbre opéra *Hamlet*, rôle qu'elle a créé à Londres et à Vienne. La vente des billets pour ce concert commencera vendredi.

Théâtre de l'Opéra.—Ce soir, mardi 30 mars, rentrée de M. Choi, *Si j'étais Roi*, opéra comique en trois actes.

Jeudi, 1er avril—Matinée.

Jeudi soir.—Bénéfice de M. Feitlinger, *Faust*, grand opéra en cinq actes, de Gounod. Les principaux rôles seront remplis par MM. Chelli, Feitlinger et Dardignac, et par Mme Vercken.

Théâtre St-Charles.—La troupe d'opéra comique et d'opérette de Soldene a débuté dimanche soir avec un grand succès au théâtre St-Charles.

La salle du vieux Drury était comble et le public a témoigné de sa satisfaction par des applaudissements prolongés. Mlle Soldene est une artiste que l'on peut apprécier sérieusement; sa voix est bien timbrée et ne manque ni de force ni de fraîcheur.

On peut dire qu'elle a bondi(?) son public d'emblée, car on lui a fait une véritable ovation dimanche soir, ovation qui a été répétée lundi soir, malgré le temps abominable qu'il a fait.

Mlle Soldene est parfaitement secondée d'ailleurs et sa troupe est la plus complète de ce genre que nous ayons eue à la Nouvelle-Orléans.

Ce soir, mardi, on répètera "Geneviève de Brabant."

Théâtre des Variétés.—M. Owen fait toujours les délices des habitués des Variétés, avec la troupe, qui compte de très bons artistes.

La charmante comédie intitulée "She stoops to conquer" est annoncée pour ce soir.

Académie de Musique.—Le temps n'était pas favorable hier soir, pour le début de la troupe de pantomime de Jack et Gill, cependant la salle de l'Académie était encore convenablement garnie et tous ceux qui ont assisté à la pièce ont ri à se tenir les côtes. On donnera le même spectacle ce soir.

☞ Achetez vos chapeaux d'été au Robt. E. Lee Hat Store, coin Royale et St-Louis ou coin Bourbon et Canal.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

Les inquiétudes de l'Allemagne.—Voici le résumé d'un article publié par un journal allemand.

" Fin janvier, deux officiers de l'artillerie française, le major Gras et le capitaine Paul Hutter, membres du comité supérieur d'artillerie, se rendirent à Steyer (Autriche) où il existe une grande manufacture d'armes occupant quatre mille ouvriers et appartenant à M. Werndl(?), lequel possède aussi une seconde manufacture dans les environs de Pesth, où les officiers français se rendirent également.

" Le but de leur voyage était de commander, pour le compte du gouvernement français, un million de chassepots perfectionnés. Les manufactures françaises ne pouvant fabriquer que 500,000 de ces armes par année, ce qui n'était pas suffisant pour les besoins immédiats, la France voulant être prête pour la guerre dans deux ans.

" Il faut ajouter que chaque fusil fabriqué en Styrie revient à dix francs meilleur marché et que la qualité du fer employé est supérieure; conséquemment, une économie de dix millions pour la France. "

Naturellement, les organes officieux berlinois émettent toutes sortes de considérations sur ces achats, dont ils déduisent que la France ne songe qu'à se préparer à faire la guerre le plus tôt possible. Avouons-nous besoin d'ajouter que cela est absurde et bien digne de la mauvaise foi des journaux allemands.

LES NOUVEAUX MINISTRES.

M. BUFFET.

Le nouveau vice-président du conseil, M. Buffet, est certainement l'un des hommes politiques les plus en relief de ce temps. Celui qui dirigeait hier les débats de l'Assemblée avec tant de tact et d'habileté n'est pas un homme nouveau. C'est pour la quatrième fois qu'il prend possession d'un portefeuille.

Entré dans la politique en 1848, à l'âge de trente ans, il ne tarda pas à se faire une position dans l'Assemblée. Après avoir déclaré que le général Cavaignac avait bien mérité de la patrie, il se rallia à la présidence de Louis-Napoléon et accepta le portefeuille du commerce et de l'agriculture. Le 31 décembre 1849, il suivait M. Odilon Barrot dans sa retraite.

Réélu à la Législative, il acquiert une grande influence sur ses collègues et rentra au pouvoir avec M. Léon Faucher.

Après le coup d'Etat, M. Buffet se tint en dehors des emplois publics, pendant plusieurs années. Ce ne fut qu'en 1863 qu'il se présenta aux électeurs des Vosges comme député de l'opposition. Il fut élu, après un ballotage. En 1869, il fut, de nouveau, réélu, sans contradiction sérieuse, et il prit la plus grande part à la victoire du centre libéral. Il fut l'un des promoteurs de la fameuse demande d'interpellation signée par 116 députés, et qui provoqua le Message et le projet de sénatus-consulte contenant la promesse du retour au gouvernement parlementaire.

Au 2 janvier 1870, il entra au ministère des finances, et y resta fort peu de temps. Il donna seul sa démission, quelque temps avant la retraite de MM. Daru et Talhouët.

On sait le rôle important qu'a joué M. Buffet depuis 1871.

M. Buffet a, aujourd'hui, cinquante-sept ans.

M. DUFAURE.

M. Dufaure, lui, entre au ministère pour la cinquième fois. Comme M. Buffet, il fut deux fois ministre pendant la République de 1848: une fois sous le général Cavaignac, l'autre sous le prince Napoléon. Déjà, en 1840, il avait été ministre des travaux publics. Sous M. Thiers, M. Dufaure fut ministre de la justice.

M. Dufaure, qui a été ministre il y a déjà trente-cinq ans, M. Dufaure, en l'honneur duquel une grande médaille fut frappée en 1842, à l'occasion de son célèbre rapport sur la loi des chemins de fer, est un des rares Français qui ne sont pas décorés.

M. LÉON SAY.

M. Léon Say est un homme nouveau en politique. Avant 1870, il s'était rendu célèbre comme économiste et rédacteur du *Journal des Débats*; mais il n'était pas entré dans la politique active. Député en 1871, M. Léon Say succéda à M. Pouyer-Quertier au ministère des finances et tomba avec M. Thiers au 24 mai.

C'est un homme instruit, très compétent sur les questions de finances et qui jouit d'une grande et légitime autorité dans la Chambre.

M. WALLON.

M. Wallon est né à Valenciennes le 23 décembre 1812. Elève de l'école Normale de 1831 à 1834, il fut reçu agrégé d'histoire et suivit avec éclat la carrière de l'enseignement. Maître de conférences à l'école normale en 1840, il devint, à la même époque, suppléant de M. Guizot à la Sorbonne. Après la Révolution de février, ses travaux sur l'esclavage le firent connaître de M. Schœlcher, devenu président de la commission pour l'abolition de l'esclavage; il fut choisi pour secrétaire de cette commission. Aux élections de 1849 à la Législative, il fut porté sur la liste du parti modéré dans le département du Nord et élu le neuvième sur vingt-quatre par 92,390 suffrages. A l'occasion de la loi du 31 mai 1850, qui restreignait le suffrage universel, pensant que l'Assemblée par cette loi outrepassait ses pouvoirs, il donna sa démission.

Professeur titulaire d'histoire et de géographie moderne à la Sorbonne, il a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1850, comme successeur de Quatremère de Quincy; chevalier de la Légion-d'Honneur, au mois d'avril 1847, il fut promu officier le 14 août 1868.

Aux élections du 8 février 1871, il a été nommé représentant du Nord, le vingt-cinquième sur vingt-huit, par 182,000 voix.

M. DE MEAUX.

M. le vicomte de Meaux, ministre de l'agriculture et du commerce, né en 1830, est le gendre de M. de Montalembert. Il a été élu le 8 février 1871, représentant de la Loire le sixième sur onze, par 46,000 voix. Il fait partie de la droite modérée.

Les autres ministres faisaient partie du précédent cabinet : il n'est donc pas besoin de leur consacrer des notices spéciales.

—On écrit de Bordeaux que les gelées tardives seront peu à redouter pour la vigne, vu l'état actuel des ceps. Cette nouvelle ne peut manquer d'exercer une heureuse influence sur le commerce des vins.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Querelles et coups de couteau.

Samedi, vers minuit, la déesse de la discorde a dû visiter la maison de modeste apparence, sise au No 217 de la rue du Bassin, à l'angle de la rue Girod, car tous les locataires du susdit lieu se sont engagés dans une querelle générale.

Ces locataires, qui sont au nombre de cinq, se nomment Mary Roper, Joseph Lewis, Peter Connelly, Elsey Williams et Louis Williams, trois hommes et deux femmes.

Il nous serait impossible de donner une raison plausible pour motiver cette querelle, qui a dégénéré en bataille, car nous croyons que les combattants n'en savent trop rien eux-mêmes.

Nous nous contenterons de constater le résultat.

Mary Roper a été assommée par Elsey Williams et Joseph Louis, alias "the Bully" a reçu un coup de canne tête au front qui lui a été porté par Peter Connelly et a été couché sur le carreau.

Il n'y a eu que deux blessés cependant, et pas de morts.

Avant hier après-midi, une querelle est survenue, au coin des rues Levée et Champs-Elysées entre Thomas Kelly et un certain Peter Conberren, et le premier n'a pas reçu moins de sept coups de poignard. Deux des blessures sont considérées comme étant très dangereuses sinon mortelles.

Un officier de police est arrivé immédiatement après que cette lutte désespérée venait d'avoir lieu, et Thomas Kelley a désigné Peter Conberren comme celui qui avait attenté à sa vie.

Ce Conberren ayant été arrêté, a déclaré qu'il n'était absolument pour rien dans cette affaire et que Kelly le dénonçait à cause d'une pique personnelle. Il a été néanmoins arrêté et mis sous les verrous.

Encore une tentative de suicide.

Dans l'après-midi de dimanche, Mme Matheson, demeurant au coin des rues Galennie et Magazine, a essayé de se suicider en se pendant à la colonne de son lit.

Comme elle n'avait pas de corde pour mettre son sinistre projet à exécution, elle s'est servie d'une de ses chemises. Heureusement pour elle qu'une domestique de la maison, qui avait eu la curiosité de regarder par le trou de la serrure dans la chambre où Mme Matheson s'était enfermée, a vu la malheureuse femme qui s'agitait convulsivement dans le vide, et l'a délivrée.

Mme Matheson, parfaitement rétablie, aujourd'hui, n'est pas tentée, nous l'espérons, de renouveler l'expérience, et il faut croire qu'elle s'est résignée à vivre pour ses trois enfants.

Cour Criminelle Supérieure.

Le jury n'a pu s'accorder dans le cas de Lou Dudley, accusée d'avoir incendié la maison habitée par elle et il a été déchargé.

Le juge Braughn a fait venir Tom North devant la Cour Criminelle Supérieure pour lui lire sa sentence. Trouvé coupable du meurtre de James Collins, au mois de septembre de l'année dernière, avec des circonstances atténuantes, il a été condamné à deux années de travaux forcés au pénitencier de l'Etat.

L'affaire de Gustave Laiche, alias Gaston, accusé de viol sur la personne d'une jeune fille de couleur, a commencé à être instruite hier.

Le jury a été formé sans trop de difficulté et les témoins ont été entendus.

L'accusé était défendu par M. Arthur Gastinel et l'Etat était représenté par le "Vieux Field."

Après les plaidoiries des avocats des deux côtés, le cas a été soumis au jury, qui s'est retiré pour revenir vers neuf heures du soir avec un verdict de culpabilité sans la peine capitale.

A peine le greffier de la cour avait-il lu le verdict, que Gaston Laiche a tiré une fiole de sa poche et en a avalé le contenu avant qu'on ait pu l'en empêcher.

On s'est précipité sur lui aussitôt et on lui a mis des menottes. Il s'est débattu comme un beau diable, frappant violemment un député shérif qui s'était approché trop près de lui.

Quand on a pu le contenir, on a envoyé chercher un médecin et on lui a administré un antidote en attendant.

Le docteur Gaudet n'a pas tardé à se présenter et s'est mis en devoir de donner des soins à celui qu'on croyait empoisonné.

Le docteur s'est aperçu alors que ce que Gaston Laiche avait pris n'était pas du poison le moins du monde, et ce personnage a été reconduit à la prison de paroisse dans un cab, sous la garde de deux députés du shérif.

On a trouvé dans ses poches un livre de prières et un couteau.

Un jeune garçon de couleur âgé de dix-neuf ans, qui répond au nom de Charles Koffman a été arrêté, accusé d'avoir passé la fiole à Laiche.

La drogue a été achetée dans la pharmacie qui se trouve au coin des rues Bienville et Marais.

On ne saurait trop dire si Gaston Laiche croyait que ce qu'il prenait était réellement du poison, ou s'il a voulu jouer une petite comédie pour se rendre intéressant.

Deux commissaires des Etats-Unis déchargés.

Le cas d'un certain Estlin, commissaire des Etats-Unis, accusé d'extorsion, a paru hier devant la Cour de Circuit des Etats-Unis.

Le juge Woods a fait une morale sévère à Estlin et l'a déchargé comme commissaire des Etats-Unis.

Il a profité de la même occasion pour mettre ordre aux affaires du notoire H. N. Frisby, un autre commissaire du même acabit, qui a été chassé également.

Noyé accidentellement.

Dimanche, vers midi, un matelot du nom de Charles Lamar, natif d'Allemagne et âgé de quarante ans, qui était employé à bord du bateau "Era No 10," est tombé accidentellement à l'eau, en face de la Pointe Whitehall, et s'est noyé avant qu'on ait pu lui porter secours.

Corps trouvé au Lac.

Samedi matin, deux citoyens nommés E. C. Bosse et Louis Hebler, ont trouvé dans le lac Pontchartrain, à une certaine distance, le corps d'un homme inconnu qui semblait avoir séjourné huit jours à peu près sous l'eau.

Il était vêtu d'un pantalon nankin, d'une chemise en flanelle grise, n'avait pas de paletot et avait aux pieds une paire de chaussures en cuir jaune.

Incendie.

Vers sept heures et demie, dimanche soir, le feu s'est déclaré dans la maison basse, sise rue Joséphine, entre Clara et Willow, appartenant à M. Nash et occupée par M. Hunter. La bâtisse a été considérablement endommagée. Elle était assurée pour $400 dans la Compagnie des Marchands.

On a lieu de supposer que le feu est l'œuvre d'un incendiaire.

L'alarme a été donnée au moyen de la boîte No. 24, placée au marché Keller.

TEMPERATURE.—29 mars 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
8 A. M.	70	21
12 M.	79	26
3 P. M.	81	27
6 P. M.	71	22

Un menu de carême.—Nous trouvons dans la *Chronique des Abbayes* un menu de vendredi-saint, qui fut servi en l'an 1549 à la célèbre abbaye des Génovéfains. Ce menu ne comprend pas moins de quarante-sept plats différents, tous plus maigres les uns que les autres.

Ils s'entendaient, du reste, en bonne cuisine, les moines génovéfins.

Ce n'est pas que de nos jours on ne s'y entende assez bien aussi à "tourner la difficulté." Témoin le menu suivant qu'un grand hôtel de Paris servait l'année dernière à ses hôtes :

Potages.—Bisque d'écrevisses.—Solférino.

Hors d'œuvre.—Canapés d'anchois.—Salade russe.—Beurre.—Radis.—Olives.—Achards.

Hors d'œuvre de cuisine.—Rissoles à la Pompadour.—Croquettes de semoule au parmesan.—Petites caisses de laitance à la Villeroy.

Relevé de potage.—Turbot à l'amirale.—Saumon à la Richelieu.

Pièces froides.—Bastion d'anguilles à l'impériale.—Truffes au champagne.—Aspic de crevettes de mer.—Groupes de queues de langoustes en Bellevue.

Premier service.

Grosses pièces chaudes.—Brochet à la Montebello.—Barbues à la Régence.

Entrées.—Timbales à la Sévigné.—Boudins de poissons à la polonaise.—Petites bouchées à la Périgueux.—Filets de sole à la Castiliane.—Vol-au-Vent à la marinière.—Côtelettes de homard à la Victoria.

Bouts de table.—Buissons d'écrevisses.

Punch romain.—Deuxième service.

Rôts.—Brochette de bécassines de mer sur croustade.—Anguilles en broche à la Lucullus.—Carpes à la Colbert.

Légumes.—Primeurs.—Asperges.—Cèpes bordelaise.—Petits pois.—Fonds d'artichauts.—Pommes aux confitures.—Haricots verts lyonnaise.

Entremets.—Pains d'abricots.—Gelée de Dantzig.—Poires à la Maintenon.—Suédoise de fruits glacés.—Glaces moulées en sultane.

Pièces montées en pâtisserie.—Croquembouche rubannée.—Oranges glacées.—Nougats.—Petits-fours.

Corbeilles et fruits, confitures.—Groseilles, cerises, abricots, mirabelles et fraises.

Cette petite curiosité gastronomique n'est pas dépourvue de charme et elle est digne de passer à la postérité.

—La répartition du produit de la fête de l'Opéra.

M. Halanzier, directeur de l'Opéra, a remis à madame la maréchale de Mac-Mahon une somme de 74,892 fr. 35 c., provenant de la fête de bienfaisance qui a eu lieu le 7 février dernier au profit des pauvres de Paris.

D'un autre côté, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques a bien voulu faire l'abandon de ses droits, soit 3,000 fr.

La somme totale s'est donc élevée à 74,892 fr. 35 c., indépendamment de la part qui a dû être prélevée sur la recette par l'administration de l'Assistance publique.

Ces fonds ont été distribués de la manière suivante :

35,000 fr. pour le dégagement des outils et instruments de travail déposés au Mont-de-Piété;

30,000 fr. pour l'acquisition de bons de fourneaux économiques, à partager entre les vingt arrondissements de Paris, au prorata du nombre de leurs indigents;

10,000 fr. pour les pauvres malades alités et secours à domicile;

10,000 fr. pour être distribués aux pauvres honteux de Paris par l'œuvre de la Miséricorde;

Enfin 9,892 fr. 35 cent. ont été appliqués au soulagement de misères exceptionnelles et réclamant un secours immédiat.

—A l'Opéra, les répétitions de Jeanne d'Arc commenceront dans un mois au plus tard. M. Halanzier veut faire jouer l'œuvre de M. Mermet vers le mois d'octobre prochain.

Mme Krauss créera le rôle de Jeanne d'Arc, et Faure celui de Charles VII.

—Le *Rappel* annonce que M. Jules Simon se présente à l'Académie française en remplacement de M. Guizot.

M. Wallon aspire aussi à remplacer M. Guizot à l'Académie française, et il a annoncé, paraît-il, qu'il posait sa candidature au fauteuil laissé vacant par l'illustre homme d'Etat.

(Communiqué.)

Traduit du *Republican* du 27 mars.

SESSION EXÉCUTIVE.

Etat de la Louisiane, Département Exécutif.

Nlle-Orléans, 11 janvier 1875.

A l'honorable Président et aux honorables membres du Sénat.

Je soumets à votre considération et à votre approbation le pardon de Samuel M. Williams, maintenant détenu dans la prison de Paroisse de cette ville, sous la sentence d'emprisonnement pour la vie, pour cause de meurtre; les circonstances relatives au crime pour lequel Williams fut condamné, étaient d'une nature telle, que l'Exécutif fut porté à commuer la sentence de mort premièrement passée contre lui, à celle de l'emprisonnement.

La mère et les parents de l'homme dont Williams prit la vie, ont depuis, réuni tous leurs efforts pour obtenir l'élargissement sans condition du condamné. Des pétitions pour arriver au même but m'ont été présentées par le gouverneur Ames du Mississippi, l'ex-gouverneur Warmoth, l'ex-gouverneur Hahn, une grande partie du clergé et des membres d'Eglise, la plupart des officiers fédéraux et d'Etat et plusieurs milliers de citoyens de la Nouvelle-Orléans.

Quoique pleinement convaincu de la nécessité de restreindre le pouvoir de pardonner, surtout dans les cas de punition capitale, je trouve les représentations faites dans ce cas, jointes à la condition précaire de santé du prisonnier, d'un grand poids, que je me sens justifié en soumettant à votre considération le pardon de Samuel M. Williams.

WILLIAM P. KELLOGG, Gouverneur.

A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

Vous êtes priés de constater que ma sœur, Madame Veuve Térence Arsant, mère de feu Henri Arsant, tué par Samuel M. Williams, n'a pris aucune part dans le pardon ci-dessus mentionné; elle a refusé péremptoirement de signer une pétition à cet effet, et l'on s'est servi de son nom, cela à été à son insu et contre sa volonté.

Avec considération,

JULES L[illegible].

Manufacture de Glace de la Louisiane. [illegible] GLACE A VENDRE. Dépôts pour le gros et le détail. [illegible]

DENTELLES. [illegible] DANZIGER [illegible] Rue du Canal [illegible] Robes de blanc [illegible]

Voitures! Voitures!! [illegible] C. & G. W. WEINGART, 51 rue de Chartres.

Nouveautés de Printemps 1875. D. H. HOLMES, [illegible] Marchandises de Printemps. [illegible]

Avis aux Mères de Famille. GRAND DEBALLAGE de nouveaux articles de PREMIERE COMMUNION. [illegible] LELIEVRE, [illegible]

Somnambule. L [illegible] LENORMAND [illegible]

Couturière-Coiffeur. [illegible]

Avis. [illegible]

Demande d'emploi. [illegible]

Au Public. [illegible] BAPTISTE SOHAN.

Une nouvelle industrie louisianaise. [illegible]

Collège Commercial de [illegible] LEVI DOLHONDE, principal.

Ordonnance favorite du Dr Pierce.—Cette ordonnance est fortement recommandée par la faculté de médecine, surtout parmi les malades du sexe. [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. AVIS SPECIAL. [illegible] Par ordre du Conseil, L. [illegible] 30 mars—2t

Avis spécial.—Bureaux de N. [illegible] 30 mars—1t

Prêt à la grosse. CONSULAT ESPAGNOL. [illegible] CARLOS [illegible]

BAINS REMPARTS, M. MIQUEL, propriétaire, Au No 191 de la rue des Remparts, Entre les rues Toulouse et St-Pierre. Bains sulfureux et sulfuriques. BAINS CHAUDS ET BAINS FROIDS.

Si vous cherchez la perfection dans le THÉ OU LE CAFÉ, ALLEZ AU Grand dépôt de Thé de la Chine ET DU JAPON, 5 rue du Camp. (A une porte de la rue du Canal.) [illegible]

CHAUSSURES! Chaussures! Chaussures! [illegible] 300,000 paires [illegible] DRAPEAU ROUGE. [illegible]

Grande Ouverture [illegible] Mme Goilard, [illegible] RUE ROYALE. [illegible] Chapeaux, Plumes, Fleurs, Voiles, &c. [illegible]

MEUBLES. R. M. & B. J. MONTGOMERY, Marchands de Meubles [illegible]

MEUBLES. ENGRAIS. ENGRAIS! ENGRAIS! Engrais No 1 POUR CANNES A SUCRE. Engrais No 2 POUR LE COTON. Engrais pour Les Orangers et les autres Arbres Fruitiers. Fabriqué aux Abattoirs par la Blood Fertilizing Works. ENGRAIS. [illegible] Substances Fertilisantes. [illegible] BUREAUX. 37 North Peters Street. BLOOD FERTILIZER.

A louer à bon marché. [illegible]

Quelque chose de nouveau. [illegible]

Boulangerie à louer à bon marché. [illegible]

CIGARES, CIGARES, Faits par Milliers, No 71, RUE DE CHARTRES. [illegible] F. HAEHNEL.

A. ROCHEREAU & CO., Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne, COMMISSION MERCHANTS, WINES, BRANDIES, SARDINES, &c. [illegible] New York. [illegible] New Orleans.

Vor. MAIGNAN, NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU PAPE CLÉMENT, [illegible] 23 et 25 Rue Bienville 23 et 25. NOUVELLE-ORLEANS.

J. P. SARRAZIN, Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur. [illegible] NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Avis. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

Epicerie à vendre. [illegible]

MRS. MARIA VOISIN, Millinery & Dress-making. [illegible]

MAISON J. GALINIER, [illegible] RUE ROYALE. OUVERTURE Des marchandises de modes, de Printemps et d'Eté. [illegible] J. GALINIER.

Taxes de ville de 1875. [illegible] ED. PILSBURY, Administrateur.

TAXES. TAXES. Taxes de Ville. [illegible]

Chaussures! Chaussures!! OUVERTURE DU NOUVEAU MAGASIN, LE MAGASIN ROUGE, [illegible]

COLLEGE COMMERCIAL ET LITTERAIRE, John Cheppin, principal, [illegible] Classes de jour et de nuit. [illegible]

ROBT. E. LEE, HAT STORE, [illegible]

Guérison positive de toutes les maladies chroniques [illegible] Le Docteur L. L. SOLANAS [illegible] CONSULTATION GRATIS. [illegible]

J. A. LACROIX, [illegible] BOTTES ET SOULIERS. [illegible]

St. Bernard's Blood Fertilizer. [illegible]

Guérison gratuite des crises!!! [illegible] Dr. CHAS. T. PRICE, [illegible] New York.

Guérison de la Consomption. [illegible]

Avez-vous besoin d'argent? [illegible] J. BECK [illegible]

$1000.00 [illegible] $50, $100, $500, $1000, [illegible] Wall Street, New York.

Avis. [illegible]